



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 017 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 30 avril 2009

Président

M. Steven Blaney

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 30 avril 2009

•(0900)

[Français]

Le président (M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC)): Bonjour, bienvenue à la 17^e séance de notre Comité permanent des langues officielles. Aujourd'hui nous poursuivons notre étude sur les institutions postsecondaires et la promotion du bilinguisme au pays, en vertu du règlement sur le soutien du gouvernement fédéral et de l'article 108.

Nous avons le plaisir de recevoir des représentants d'universités d'un océan à l'autre, qui dispensent une formation dans l'une ou l'autre langue officielle ou dans les deux. Votre travail est au coeur de notre étude, et on vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Alors, on commencera par l'endroit vers où tous les projecteurs seront tournés l'an prochain, dans le cadre des Jeux olympiques. De l'Université Simon Fraser, à Vancouver, on a le plaisir d'accueillir la directrice intérimaire du Bureau des affaires francophones et francophiles, Mme Claire Trépanier, accompagnée de la directrice associée du même bureau, Mme Danielle Arcand.

Et avant de leur laisser la parole, je vais vous présenter nos autres invités.

De l'Université Acadia, Mme Janice Best, directrice au Département des langues et littératures. Bienvenue. Elle est accompagnée du doyen de la Faculté des lettres de l'institution, M. Robert Perrins. Bienvenue à vous aussi.

On a aussi, du Campus Saint-Jean, M. Donald Ipperciel, vice-doyen à la recherche. Bienvenue au comité, monsieur Ipperciel. Et enfin, de l'Université de Calgary, on a Mr. Dan Maher.

[Traduction]

M. Maher est le doyen intérimaire de la Faculté des sciences humaines. Enfin, on a M. Ozouf Amedegnato, professeur adjoint au Département de français, italien et espagnol.

[Français]

Merci de vous présenter devant le comité ce matin.

Sans plus tarder, on va commencer avec nos représentantes de l'Université Simon Fraser.

Mme Claire Trépanier (directrice intérimaire, Bureau des affaires francophones et francophiles, Université Simon Fraser): Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, nous vous remercions d'avoir invité l'Université Simon Fraser et son Bureau des affaires francophones et francophiles à prendre la parole devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

Je m'appelle Claire Trépanier, je suis directrice intérimaire du Bureau des affaires francophones et francophiles, qu'on appelle aussi le BAFF. Je suis accompagnée de ma collègue Danielle Arcand, directrice adjointe du BAFF, et nous nous partagerons la présentation

aujourd'hui. Vous excuserez mon départ hâtif, je devrai partir à 10 h. Nous vous remercions de votre compréhension.

L'étude sur le soutien du gouvernement fédéral aux efforts des institutions postsecondaires dans la promotion du bilinguisme au Canada suscite un grand intérêt à l'Université Simon Fraser. Il y a, en Colombie-Britannique, un véritable engouement pour la langue française: l'usage du français est en croissance non seulement chez les jeunes mais dans la population en général.

L'Université Simon Fraser a à coeur la dualité linguistique canadienne et est fière d'apporter une contribution au bilinguisme et au développement de la communauté francophone en milieu minoritaire. Je passe maintenant la parole à ma collègue Danielle Arcand.

[Traduction]

Mme Danielle Arcand (directrice associée, Bureau des affaires francophones et francophiles, Université Simon Fraser): Merci, Claire.

Nous souhaitons aujourd'hui répondre aux questions qui nous ont été soumises par votre comité concernant les programmes de promotion du bilinguisme mis en place à l'Université Simon Fraser, les initiatives que peuvent prendre les institutions postsecondaires, et le soutien du gouvernement fédéral aux efforts de ces institutions.

Tout d'abord, permettez-moi de vous informer que, dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Colombie-Britannique relative au développement de l'éducation postsecondaire en français à l'Université Simon Fraser, l'université a obtenu des fonds pour une période initiale de cinq ans, soit de 2003 à 2008, puis des fonds supplémentaires pour un an, de 2008 à 2009.

Le financement initial a permis de mettre sur pied le Bureau des affaires francophones et francophiles, qu'on appelle aussi le BAFF. Le BAFF a pour mission de développer et de coordonner des programmes et des cours en langue française au sein des facultés de l'Université Simon Fraser, et de promouvoir ces programmes en Colombie-Britannique, au Canada et à l'étranger. La structure administrative du BAFF est d'une originalité singulière dans un contexte universitaire. En effet, le BAFF travaille avec la Faculté d'éducation et la Faculté des lettres et sciences sociales, et relève directement du Bureau du vice-président adjoint à l'enseignement. Il a également pour mission de renforcer les liens avec les communautés francophones et francophiles de la Colombie-Britannique.

Le BAFF est le fruit de la mobilisation et de la coopération de bon nombre d'intervenants communautaires, universitaires et gouvernementaux qui visent le même objectif: promouvoir l'éducation postsecondaire en français en Colombie-Britannique.

Je tiens à souligner la contribution exceptionnelle de deux associations communautaires: la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et le chapitre de la Colombie-Britannique et du Yukon de la Canadian Parents for French.

Comme nous le savons, les professeurs de français se font rares au Canada, surtout en Colombie-Britannique, où les parents souhaitent de plus en plus inscrire leur enfant dans un programme d'immersion française. Plus de 42 000 élèves font partie d'un programme d'immersion française en Colombie-Britannique, et 1 472 nouveaux élèves sont inscrits cette année. Le nombre d'inscriptions est en hausse pour la onzième année consécutive dans la province. Comme vous l'avez peut-être vu dans les médias, certains parents attendent en file toute la nuit ou s'en remettent à un système de loterie pour avoir la chance d'inscrire leur enfant dans un programme d'immersion française.

La province compte également de plus en plus d'enfants francophones. Ils sont actuellement plus de 4 200 à fréquenter les 40 écoles francophones du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Les prévisions confirment que le Conseil scolaire francophone connaît la plus forte croissance des inscriptions parmi tous les conseils scolaires de la province.

Depuis 2003, grâce au soutien financier du gouvernement fédéral, la Faculté d'éducation de l'Université Simon Fraser élargit ses programmes et en crée de nouveaux pour offrir de la formation initiale et permanente aux professeurs de français. Par exemple, le nombre de places disponibles pour les cours de formation initiale a doublé. En plus du programme de maîtrise en éducation qui est déjà offert en français à l'Université Simon Fraser, un nouveau programme de maîtrise en éducation est maintenant offert en ligne aux enseignants de la province et à ceux de l'extérieur.

L'Université Simon Fraser est membre du Consortium des établissements universitaires de l'Ouest canadien, tout comme l'Institut français de l'Université de Regina, le Collège universitaire de St-Boniface et le Campus St-Jean de l'Université de l'Alberta. À ce titre, elle met en commun avec ces institutions des cours en ligne de maîtrise en éducation.

En 2007, la Faculté d'éducation a lancé un nouveau programme de doctorat en éducation, qui est enseigné entièrement en français. Des cadres scolaires, des enseignants, des dirigeants communautaires et des fonctionnaires sont actuellement inscrits à ce programme.

En terminant, permettez-moi de vous dire que les diplômés des différents programmes en éducation ont de belles perspectives d'emploi en raison de la forte demande de programmes d'immersion française et de français de base ainsi que de programmes francophones.

La Faculté d'éducation de l'Université Simon Fraser s'engage à maintenir son appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, de même qu'à l'apprentissage du français comme langue seconde.

Je laisse maintenant la parole à ma collègue.

Merci.

• (0905)

[Français]

Mme Claire Trépanier: Merci, Danielle.

Mesdames et messieurs, votre comité, dans son étude, s'intéresse particulièrement à la façon dont les universités peuvent former des diplômés bilingues, de manière à ce que la fonction publique fédérale puisse répondre aux citoyens et citoyennes dans leur langue maternelle.

Je suis heureuse de vous informer que, grâce au soutien financier du ministère du Patrimoine canadien, qui est responsable des langues officielles, la Faculté des lettres et sciences sociales offre un programme qui répond précisément aux attentes du gouvernement fédéral. Il s'agit non seulement d'une relève pour la fonction publique, mais mieux encore, d'une relève qui maîtrise très bien les deux langues officielles du Canada.

Depuis 2004, l'Université Simon Fraser offre le Programme en administration publique et services communautaires, que nous appelons aussi le *French Cohort Program*. C'est un programme pluridisciplinaire, unique au Canada, offert majoritairement en langue française à ces jeunes diplômés des programmes d'immersion française et de français de base ainsi que du Programme francophone de la Colombie-Britannique.

Le *French Cohort Program* a un cursus qui comprend des cours de science politique, d'administration publique, d'histoire, d'économie, d'études internationales, pour n'en nommer que quelques-uns. Il prépare ainsi ces jeunes citoyens et citoyennes qui maîtrisent les deux langues officielles à se joindre à la fonction publique.

Les initiatives que nous avons mises en avant pour amener nos étudiants et étudiantes à atteindre une excellente compétence en langue française et à comprendre les communautés dans lesquelles le français est utilisé sont nombreuses et originales.

Permettez-moi de citer deux exemples. Dans le *French Cohort Program*, après avoir fait deux années d'études postsecondaires en Colombie-Britannique...

• (0910)

Le président: Madame Trépanier, il vous reste encore deux minutes.

Mme Claire Trépanier: ...les étudiants participent à un programme d'échange. L'Université Simon Fraser a établi des partenariats avec des institutions francophones du Québec, de la France et de la Belgique. Sur le modèle du programme de mobilité étudiante européen Erasmus, les étudiants de troisième année ont la possibilité de faire un séjour d'études dans diverses villes. Lors de ces échanges, l'Université Simon Fraser donne elle-même aux jeunes Canadiens et Européens de langue française la chance de développer leur compétence en anglais et de découvrir l'Ouest canadien.

Dans le cadre de ces cours, on établit des liens avec les communautés. Les étudiants, en collaboration avec les divers organismes et associations, développent des projets de recherche et d'analyse. Ces projets leur permettent non seulement d'avoir une meilleure compréhension de la communauté francophone en milieu minoritaire, mais aussi d'y contribuer par l'entremise des recommandations que ces étudiants font dans leurs différents rapports d'études.

Il me reste?

Une voix: Une page.

Mme Claire Trépanier: Une page? Oh non!

Le président: Tout va bien. Vous pouvez continuer.

Mme Claire Trépanier: C'est qu'on nous avait parlé d'un maximum de cinq à huit minutes.

En 2008, l'Université Simon Fraser a vu ses premiers diplômés bilingues. Les perspectives d'avenir pour ces jeunes sont immenses. Certains ont opté pour un poste dans l'enseignement du français, d'autres ont été recrutés par la fonction publique fédérale dans un poste bilingue. D'autres encore ont déjà choisi de poursuivre des études supérieures dans des programmes de maîtrise bilingues.

Le gouvernement fédéral a eu raison, en 2003, d'investir dans les programmes de français, langue seconde, et de français, langue minoritaire en Colombie-Britannique, et se doit de poursuivre l'investissement parce que la demande est croissante. Lorsque nous nous rendons dans les écoles de la province, nous demandons aux jeunes pourquoi ils sont inscrits dans un programme d'immersion. La réponse que nous obtenons le plus souvent est « Parce que le Canada est bilingue ».

L'Université Simon Fraser souhaite enrichir son offre de programmes aux jeunes de la Colombie-Britannique qui ont investi toutes ces années à apprendre le français. Elle propose de mettre sur pied un autre programme original intitulé *French as a C.O.O.L. Option*. C.O.O.L. signifie *Curriculum in the Other Official Language*. Cette initiative ciblerait les jeunes qui s'inscrivent dans une variété de programmes académiques et qui souhaitent continuer à parfaire leur compétence en langue française.

Nous avons fait état de quelques initiatives qui ont été mises en place en un court temps et qui sont de belles réussites en Colombie-Britannique. Il va sans dire qu'un soutien financier continu et accru de la part du gouvernement fédéral permettrait non seulement un maintien mais un enrichissement des programmes postsecondaires en Colombie-Britannique. Nous proposons aussi que le soutien financier versé aux étudiants et étudiantes canadiens qui désirent poursuivre des études dans des programmes bilingues soit élargi. L'Université Simon Fraser serait heureuse d'accueillir des étudiants participant à un programme de mobilité pancanadienne bilingue. Imaginez des jeunes des Maritimes, de l'Est et du reste du Canada qui viendraient étudier en Colombie-Britannique dans les deux langues officielles!

En conclusion, l'Université Simon Fraser est fière d'avoir développé les premiers programmes postsecondaires en langue française en Colombie-Britannique. Elle devient ainsi l'université la plus à l'ouest du Canada, dans le réseau des institutions universitaires, à contribuer à l'expansion de la dualité linguistique canadienne.

Nous vous remercions de votre attention et nous serons heureuses de répondre à vos questions.

Le président: Madame Arcand et madame Trépanier, je vous remercie de cette présentation très *cool*.

Nous continuons avec nos représentants de l'Université Acadia.

• (0915)

Mme Janice Best (directrice, Département des langues et littératures, Université Acadia): Je commence par vous remercier de nous avoir invités et de nous avoir donné l'occasion de présenter un peu nos programmes. Je vais commencer parce que j'ai peur que mon texte soit un peu trop long.

Le Département des langues et littératures de l'Université Acadia offre des programmes de français langue seconde ainsi que des cours qui s'adressent spécifiquement au développement de la communauté acadienne qui est en situation minoritaire en Nouvelle-Écosse. La majorité de nos étudiants sont des anglophones qui proviennent des programmes d'immersion, précoce ou tardive, ou qui proviennent des programmes de français de base. Nous accueillons aussi des

étudiants de français langue première, notamment des Acadiens, qui suivent aussi des cours de français à un niveau plus avancé.

Nous offrons des cours de grammaire à tous les niveaux, élémentaire, intermédiaire et avancé. Nous offrons également des cours de littérature, de culture, de traduction, de méthodologie de français langue seconde et des cours de sociolinguistique. En ce qui a trait aux cours qui pourraient contribuer au développement des communautés minoritaires, j'aimerais mentionner particulièrement nos cours sur la littérature et la culture acadiennes, qui s'adressent non seulement aux étudiants acadiens, mais à n'importe qui. Ce sont des cours qui suscitent beaucoup d'intérêt.

Une langue seconde ne s'apprend pas uniquement dans la salle de classe, il faut vivre dans la langue que l'on veut apprendre. Nous essayons d'organiser autant d'activités culturelles que possible, qui sont ouvertes à tous les membres de la communauté. Que l'on soit anglophone, francophone ou Acadien, n'importe qui peut venir participer à nos activités culturelles.

Les deux plus grands défis auxquels font face les institutions postsecondaires sont le manque de personnel enseignant qualifié dans les écoles primaires et secondaires, et le manque de rigueur dans la façon dont la grammaire, l'orthographe et la syntaxe sont enseignées à la fois dans les programmes d'immersion et dans les écoles francophones. Le français enseigné est trop souvent un français approximatif, calqué sur l'anglais, que ce soit dans les écoles anglophones ayant des programmes d'immersion ou dans les écoles francophones de notre région.

Cette situation est particulièrement préoccupante pour la population acadienne qui vit en Nouvelle-Écosse dans une situation minoritaire dans une province à majorité anglophone. Paradoxalement, beaucoup d'étudiants anglophones qui proviennent des programmes d'immersion font face aux mêmes défis. Lorsque ces étudiants arrivent à l'université, leurs erreurs sont fossilisées et difficiles, voire, dans certains cas, impossibles à corriger.

Comme beaucoup d'universités, nous avons récemment mis en place de nouveaux cours destinés spécifiquement à ces étudiants, qui parlent généralement avec aisance, mais souvent avec beaucoup d'erreurs dues à des calques de l'anglais ou à des anglicismes. Ces nouveaux cours visent à cibler ce genre d'erreurs afin de les corriger avant qu'il ne soit trop tard.

Une autre initiative récemment mise en place par notre université vise à améliorer la qualité du français enseigné dans les écoles. Il s'agit de la création d'un certificat de compétence en français destiné aux enseignants qui ont déjà un brevet d'enseignement, mais qui cherchent à perfectionner leurs connaissances en français. Ce certificat a été approuvé par le CESMP, le Conseil de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, et il est reconnu par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

Les enseignants qui s'inscrivent à ce certificat suivent une série de 10 cours de français pour 30 heures de crédits, et ils participent à ce que nous appelons des instituts d'été, qui durent de deux à trois semaines. Nous avons constaté que les bénéficiaires de notre certificat dépassent de loin l'amélioration de la qualité du français. La plupart des enseignants travaillent de façon isolée dans notre province. Dans nos écoles, il y a parfois un seul enseignant de français par école. Ils n'ont par conséquent personne avec qui parler en français.

● (0920)

Nous avons donc constaté que faire venir les enseignants pour suivre des cours de français pendant l'été leur permet de faire des échanges en français, de faire des échanges aussi dans le domaine de la méthodologie et d'établir des réseaux de contacts qu'ils peuvent utiliser après, lorsqu'ils retourneront dans leurs écoles.

Une autre initiative que j'aimerais souligner est le fait que notre université est récemment devenue un centre agréé pour la passation du TCF, le Test de connaissance du français. Ce test, qui a été élaboré par le Ministère de l'Éducation nationale en France, est administré par le CIEP, le Centre international d'études pédagogiques. C'est un test de niveau linguistique en français, standardisé et calibré, qui positionne les candidats sur l'un des six niveaux de l'échelle définie par le Conseil de l'Europe dans le contexte du Cadre européen commun de référence pour les langues. Ce test offre la possibilité à nos étudiants, et à n'importe quel membre du public qui aimerait savoir quel est leur niveau de français, de recevoir une reconnaissance internationale pour leurs accomplissements en français langue seconde. Nous avons organisé notre toute première session du TCF, le 4 avril dernier, et nous sommes très satisfaits du déroulement du test et des résultats obtenus.

À la question: que peut faire le gouvernement fédéral pour aider les institutions postsecondaires à soutenir et à améliorer l'apprentissage des langues secondes?, je répondrai que ce serait une bonne idée d'adopter ou de reconnaître l'échelle définie par le Conseil de l'Europe, encore une fois dans le Cadre européen commun de référence pour les langues, qui propose six niveaux de compétences de A1, le niveau élémentaire, à C2, le niveau supérieur avancé.

Cette reconnaissance internationale encouragera nos étudiants, j'espère, à poursuivre leurs études en français et à relever le défi de viser la perfection dans l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.

Le gouvernement fédéral pourrait également aider les institutions postsecondaires à soutenir l'apprentissage des langues secondes en mettant en place autant de mesures que possible pour favoriser la mobilité des jeunes et des enseignants. Et là, on revient exactement à la même idée, celle de la mobilité des jeunes partout au Canada et même au niveau international.

Notre université a établi justement quatre échanges avec des universités en France, avec Nancy, Poitiers, Rouen et Tours. Grâce à ces échanges, nos étudiants ont la possibilité d'étudier et de travailler en France, et des étudiants français ont la possibilité de venir étudier et travailler au Canada. Participer à un programme d'échanges est certainement le meilleur moyen d'acquérir une bonne maîtrise à la fois de la langue et de la culture françaises, et c'est dans bien des cas une expérience déterminante pour nos jeunes. Ça peut vraiment déterminer où ils veulent aller dans la vie.

Néanmoins, en ce moment, le transfert des crédits entre les provinces et entre différents pays est difficile, et nous n'avons que peu de ressources pour encourager nos jeunes à participer à des échanges. Trop souvent, ce sont des étudiants qui viennent de familles aisées qui ont les moyens de participer à des échanges.

En Europe, le programme Erasmus, créé par la Commission européenne il y a une vingtaine d'années, facilite beaucoup le transfert des crédits et la mobilité des jeunes. Les jeunes ont la possibilité d'étudier dans une autre institution sans avoir à payer des frais supplémentaires, et les crédits sont identifiés et facilement transférables. Dans le programme Erasmus, il existe des aides financières: la bourse communautaire Erasmus et la bourse de mobilité, qui sont des aides incitatives pour encourager les étudiants à participer à ces échanges.

Rien de tel n'existe au Canada, que je sache, pour les étudiants qui aimeraient étudier dans un autre pays. Le programme Explore, qui propose des stages d'immersion de cinq semaines pendant le printemps et l'été, est une initiative excellente. Beaucoup de nos étudiants participent à ces programmes, mais un séjour de cinq semaines ne suffit pas vraiment. Si on veut apprendre une langue et la maîtriser, il faut passer plus de temps.

● (0925)

Si le gouvernement canadien pouvait mettre en place un système de bourses pour aider nos étudiants à participer à des échanges de longue durée, soit ici au Canada ou à l'étranger, ce serait vraiment aider nos jeunes de façon importante, et on pourrait aider et favoriser les relations internationales en général.

Je vous remercie. Je serai prête à répondre à vos questions plus tard.

Le président: Madame Best, je vous remercie de votre présentation et d'avoir porté à l'attention du comité le Test de connaissance du français.

Nous allons poursuivre avec M. Ipperciel.

M. Donald Ipperciel (vice-doyen à la recherche, Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta): Monsieur le président et membres du Comité permanent des langues officielles, j'aimerais d'abord vous remercier pour l'invitation à participer à cette réunion. Le doyen du Campus Saint-Jean, le professeur Marc Arnal, regrette de ne pas pouvoir être présent. Il doit rencontrer aujourd'hui des représentants de la province de l'Alberta afin de négocier un financement pour le campus.

J'aimerais sans tarder entrer dans le vif du sujet en répondant aux questions qui vous intéressent.

Est-ce que notre institution reçoit du financement du gouvernement fédéral? La réponse est oui. Sur un budget de 9,25 millions de dollars, 2,7 millions, soit 29 p. 100, proviennent de Patrimoine canadien. Une autre portion du financement fédéral provient du CNFS, le Consortium national de formation en santé, soit près de 700 000 \$, un peu plus de 7 p. 100. Cette portion finance notre programme en sciences de la santé.

Y a-t-il, au sein de notre institution, des programmes spécifiques appuyant le développement des communautés de langue officielle? En fait, le développement des communautés francophones en situation minoritaire est la raison d'être du Campus Saint-Jean. Historiquement, le Collège Saint-Jean a été fondé par les Franco-Albertains en 1908 et desservait exclusivement cette population minoritaire. En 1977, le collège a été intégré à la University of Alberta et devint la Faculté Saint-Jean. Depuis 2005, la faculté a pris la désignation de « Campus Saint-Jean », cimentant ainsi son statut particulier en tant qu'institution francophone au sein de l'université.

Le campus offre des programmes francophones en éducation, en français, en études canadiennes, en sciences politiques, en sociologie, en économie, en administration, en biologie, en mathématiques, et j'en passe. Le Campus Saint-Jean est un leader de la communauté francophone de l'Alberta, aux côtés de l'Association canadienne-française de l'Alberta et de Radio-Canada (Alberta).

Y a-t-il des programmes spécifiques appuyant l'apprentissage du français ou de l'anglais comme langue seconde? Le travail du Campus Saint-Jean, quant à la question de l'apprentissage des langues secondes, mérite particulièrement d'être souligné, puisqu'il s'est donné pour mission l'apprentissage du français et de l'anglais comme langue seconde.

Il faut savoir que parmi les 670 étudiants du campus, 67 p. 100 sont aujourd'hui des anglophones issus du programme d'immersion française, et 5 p. 100 proviennent de l'international. La proportion des francophones diminue et se situe à 27 p. 100, alors que celle de la population immersive et internationale augmente.

Compte tenu de ce contexte, on comprendra pourquoi les efforts du Campus Saint-Jean se sont peu à peu déplacés vers la formation d'étudiants non francophones, qu'on appelle les étudiants francophiles. Le programme de français, taillé sur mesure pour cette population, est l'un des plus gros programmes du campus, après le programme en éducation. Cependant, une formation de base en français est obligatoire pour tous les programmes au campus.

En plus des programmes formels, le Campus Saint-Jean a établi toute une série de mesures hors programme. Notons la mise sur pied d'un centre d'aide à la langue appelé « La Centrale », que les étudiants fréquentent à l'extérieur des cours pour améliorer leurs compétences orales ou écrites. Le Campus Saint-Jean fait aussi de sa résidence étudiante un outil d'apprentissage du français, dans la mesure où ses résidents se doivent, sur place, de communiquer uniquement en français. Une étude récente a démontré l'efficacité pédagogique de cette initiative. Le Campus Saint-Jean a également mis sur pied un programme et un club de théâtre français, où les étudiants peuvent affiner leur compétence langagière dans un contexte culturel riche, et ainsi de suite.

Par ailleurs, le campus a établi au cours des cinq dernières années un programme complet d'anglais langue seconde, permettant aux étudiants unilingues francophones d'acquérir un niveau universitaire d'anglais. Le centre d'aide La Centrale offre aussi des tutorats en anglais.

Quelles sont les initiatives que les institutions postsecondaires pourraient mettre en avant pour favoriser le développement des communautés? Le Campus Saint-Jean maintient depuis plusieurs années de nombreux liens avec la communauté francophone de l'Alberta. Ces liens ont précisément pour but de favoriser le développement de la communauté francophone de l'Alberta et l'apprentissage de la langue seconde. Par exemple, son parrainage au club Toastmasters permet aux francophones de perfectionner leur compétence en art oratoire, et ce, en français. Un autre exemple est son parrainage de la chorale Saint-Jean, qui accueille tous les membres de la communauté francophone.

Notons enfin son soutien aux divers groupes communautaires, à qui le campus prête sans frais ses locaux. Par ailleurs, plus de la moitié du conseil de l'association Francophonie jeunesse de l'Alberta sont des étudiants du campus, lequel a aussi une représentation au conseil de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Le campus n'opère pas en vase clos, mais s'intègre de façon intime à la communauté francophone qu'il dessert. Son existence même contribue à assurer la pérennité et la vitalité de la communauté francophone en Alberta.

• (0930)

Depuis quelques années, la University of Alberta a adopté une nouvelle position dans sa politique linguistique. Elle se présente désormais, en raison de la présence du Campus Saint-Jean en son sein, comme une institution bilingue et elle a adopté en conséquence

une désignation bilingue: « University of Alberta » et « l'Université de l'Alberta », qu'on retrouve à l'entrée du Campus Saint-Jean.

Le bilinguisme de l'Université de l'Alberta n'a cependant pas été pleinement médité dans tous ses tenants et aboutissants. Dans le contexte actuel, le mandat de l'enseignement des langues à l'Université de l'Alberta relève de quatre unités, soit le secteur de français du département des langues modernes; la faculté d'éducation permanente; le Campus Augustana, situé dans la petite ville de Camrose, à environ 100 km d'Edmonton, et le Campus Saint-Jean.

Nous croyons que pour optimiser l'apprentissage du français en Alberta, il conviendrait de centraliser la coordination des programmes de français au Campus Saint-Jean. Il s'agit là, cependant, d'un débat interne que le campus entend mener avec les autorités centrales de l'université.

Pour ce qui est de la quatrième et dernière question, à savoir comment le gouvernement fédéral pourrait soutenir les efforts déployés par les institutions postsecondaires, je dirai que le gouvernement fédéral pourrait donner son appui à certains dossiers. J'en mentionne trois.

Premièrement, le gouvernement fédéral a entrepris, au cours des dernières années, d'encourager l'offre de cours en français dans les universités anglophones. Dans le cadre de cette initiative, qui n'a pas été préparée par un plan stratégique clair, on n'a ni pris en compte l'effet délétère de cette dernière sur les institutions francophones oeuvrant en milieu minoritaire ni envisagé l'effet pervers d'une dilution de l'offre de cours de français sur l'objectif ultime, à savoir le développement optimal de l'apprentissage de la langue seconde. Nous croyons qu'une distinction nette doit être établie, lors de la distribution des fonds fédéraux, entre les institutions dont le français est la responsabilité première, comme le Campus Saint-Jean, et les institutions n'offrant qu'accessoirement des cours en français.

Deuxièmement, si l'université peut contribuer au développement des communautés et à l'apprentissage de la langue seconde, ce n'est pas à titre de centre communautaire ou d'établissement scolaire, mais bien à titre d'université. Or ce qui différencie l'université des autres institutions d'apprentissage, c'est son mandat de recherche. Une université faible en recherche est de fait une institution inférieure, avec toutes les conséquences que cela entraîne en termes de réputation, de fonds disponibles et de services pouvant être offerts. Seule une université forte d'un point de vue académique peut s'acquitter adéquatement de sa mission communautaire. Seulement, les universités et campus francophones en milieu minoritaire font face à des obstacles structurels en recherche qui nuisent à leur compétitivité et à leur réputation. Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement fédéral élabore un plan permettant de pallier cette situation.

Plus concrètement, les universités et campus francophones en milieu minoritaire ne parviennent à obtenir que la portion congrue des fonds de recherche des organismes subventionnaires fédéraux tels le CRSH ou le CRSNG. Il existe des fonds de recherche sur la francophonie canadienne, mais il s'agit non pas de favoriser la recherche *sur* la francophonie, mais *par* les institutions francophones et ses chercheurs afin de permettre le développement d'institutions universitaires francophones qui serviront de leader dans le développement des communautés francophones hors Québec. Ainsi, on pourrait envisager, peut-être au sein des organismes subventionnaires actuels, des fonds compétitifs consacrés uniquement aux universités et campus francophones en milieu minoritaire, avec le mandat d'aplanir, un tant soit peu, les iniquités structurelles existantes.

Troisièmement, il serait utile de produire une étude des coûts additionnels qu'occasionne un enseignement en français dans le domaine de l'éducation supérieure afin de chiffrer le concept d'« obstacle structurel » auquel sont confrontées les institutions postsecondaires de langue française en milieu minoritaire. L'appui du gouvernement fédéral est ici déterminant.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ipperciel.

On va maintenant passer à M. Maher, de l'Université de Calgary.

M. Dan Maher (doyen intérimaire, Faculté des sciences humaines, Université de Calgary): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, merci de nous avoir invités.

J'aimerais tout d'abord parler du contexte albertain et du contexte dans le Sud de l'Alberta. Il existe un besoin incroyable de professeurs pour les programmes d'immersion et de français de base. Le gouvernement albertain avait proposé d'exiger des études de langue seconde pendant cinq ans. Malheureusement, il a décidé d'en faire une recommandation et non plus une exigence.

Les programmes d'immersion fonctionnent très bien, et il y a beaucoup d'inscriptions. Nous avons aussi des programmes d'immersion en espagnol, en allemand et en chinois, mais environ 75 p. 100 des étudiants de langue seconde s'inscrivent aux cours d'immersion en français. Le français est enseigné dans le Département d'études françaises, italiennes et hispaniques. On constate que le multilinguisme est assez répandu, car il y a un nombre important de nos étudiants qui ont une concentration double. Nous ne sommes pas en concurrence avec l'espagnol et l'italien, mais nous avons des étudiants qui ont des concentrations doubles.

Le nombre d'inscriptions aux cours de français est à peu près stable, autant pour les inscriptions aux cours comme tels que pour les inscriptions à la concentration. Nous offrons aussi des cours dont l'acronyme est FLIP, et dont le titre complet est French Language Instruction Program. Nous donnons des cours dans des disciplines telles que l'histoire, la sociologie, les études religieuses et autres, en français. Cela permet aux étudiants provenant de l'immersion de garder contact avec le français, même s'ils ne sont pas des spécialistes de cette langue.

De plus, le Centre français travaille avec le département. On y fait environ 8 000 ou 9 000 visites individuelles par année. Le centre donne aussi des cours non crédités à plus de 500 étudiants par année et il organise des week-ends d'immersion, etc.

En ce qui a trait aux initiatives spéciales pour le français, nous visons surtout à organiser des séjours linguistiques de courte durée afin de donner le goût du français aux étudiants pour qu'ils continuent et pour qu'ils passent une année ou un trimestre en milieu francophone.

En hiver, pendant la semaine de lecture, nous organisons un cours au Québec. Un professeur et un étudiant diplômé accompagnent un groupe d'une vingtaine d'étudiants. Ils font des visites de musées et autres, avec des activités avant et après le séjour au Québec.

Nous avons des programmes d'échange avec certains groupes depuis assez longtemps, dont l'Université François-Rabelais à Tours. Nous envoyons des étudiants à Tours pour toute l'année, mais leur nombre est assez restreint. Nous organiserons un cours d'un mois avec un groupe qui sera accompagné d'un professeur de Calgary, et aussi des cours avec des professeurs de Tours.

En ce qui a trait aux programmes d'éducation, la Faculté d'éducation a déjà un programme de deux ans qui se donne

entièrement en français. Nous avons un programme conjoint de français et d'éducation d'une durée de cinq ans, qui en est à ses débuts et pour lequel on doit encore régler plusieurs problèmes administratifs. Nous y travaillons.

Nous aimerions augmenter le nombre de bourses accordées aux étudiants qui effectuent des séjours linguistiques.

• (0935)

Comme mon collègue vient de le dire, il s'agit de placer l'étude du français dans un contexte universitaire et de promouvoir la participation des chercheurs postdoctoraux ainsi que des professeurs invités. On l'a fait, mais on essaie de faire plus. Par exemple, l'année prochaine, on va accueillir un linguiste sénégalais pendant un trimestre, et pendant l'autre trimestre, un professeur invité québécois va venir donner des cours chez nous.

Le centre de recherche sur les langues a des projets en technologie de l'enseignement, et on a maintenant un projet-pilote visant à évaluer nos programmes en les comparant au Cadre européen commun. En outre, mon collègue a travaillé à un projet sur l'immigration des francophones.

Je crois que j'aimerais en rester là pour le moment. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Merci.

• (0940)

Le président: Merci beaucoup, monsieur le doyen.

Nous allons tout de suite passer aux questions destinées à nos témoins.

Monsieur D'Amours.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous de vous être déplacés, des quatre coins du pays, pour venir comparaître devant nous ce matin.

J'aimerais aborder la question du manque d'enseignants, que vous avez tous mentionnée. Parle-t-on seulement du primaire et du secondaire, ou s'agit-il aussi du postsecondaire? Certains de mes collègues risquent de dire que nous ne sommes pas là pour nous mêler des affaires des provinces, mais si les provinces ne s'occupent pas de leurs affaires en matière de bilinguisme, qu'il n'y ait pas d'enseignants capables d'enseigner en français au primaire et au secondaire, il y a un problème.

Mme Best, je crois, a mentionné que même si le français était enseigné au primaire et au secondaire, il y avait souvent un manque de rigueur. Or, s'il y a un manque d'enseignants et un manque de rigueur, comment peut-on s'attendre à ce qu'au sortir de l'université, ces étudiants soient parfaitement bilingues et capables de s'intégrer adéquatement à l'appareil gouvernemental fédéral, entre autres? J'aimerais entendre un ou deux commentaires à ce sujet. J'aurai d'autres questions à poser par la suite.

Mme Janice Best: Je dirais que ce manque de personnel enseignant qualifié est un problème très grave. Souvent, dans les écoles, aucun professeur n'a fait d'études en français, mais le directeur, qui a besoin de trouver quelqu'un pour dispenser les cours dans cette matière, cherche parmi son personnel une personne qui a suivi quelques cours de français pendant ses années d'université. On parle ici de la personne à qui on va demander de dispenser des cours de français et qui a suivi, disons, quatre cours de français au total pendant toute ses études. Cette personne n'est pas vraiment qualifiée pour enseigner le français, mais comme il n'y a personne d'autre, c'est à elle qu'on demande de donner les cours de français.

Je crois que cette situation n'est pas rare, du moins en Nouvelle-Écosse. Dans bien des écoles, les professeurs n'ont pas les qualifications nécessaires alors qu'il y a beaucoup de pression de la part des parents voulant que des cours de français soient dispensés à l'école. On retrouve ce genre de cas dans le programme qu'on a mis sur pied pour les enseignants. Beaucoup n'ont pas fait de spécialisation en français, mais se retrouvent à enseigner le français.

M. Jean-Claude D'Amours: J'ai entendu dire que vous offriez des cours en science de l'éducation en français pour corriger ce qui n'est pas fait à la base. Vous comprenez probablement le problème et vous voulez mettre en oeuvre de la formation en français, en science de l'éducation, pour faire en sorte que ces enseignants aillent enseigner au primaire et au secondaire, de façon à améliorer les compétences en matière de bilinguisme. Est-ce bien cela?

Mme Danielle Arcand: Nos efforts pour former les gens en français de base sont importants, et c'est une grande partie de ce que nous faisons, dans le cadre de la formation initiale. Selon moi, il ne s'agit pas tant de corriger que de compléter. En effet, les curriculums sont maintenant très exigeants dans bien des domaines, à l'élémentaire et au secondaire. On doit dorénavant se charger d'enseigner des fonctions sociales qui étaient autrefois assumées par la famille. Il reste peut-être moins de temps pour enseigner, en somme.

La formation initiale est très importante, et la formation continue l'est aussi. Ce que vous faites avec le programme Explore est formidable. Je crois qu'il faut augmenter la capacité de former des gens une fois qu'ils sont déjà en situation d'emploi et leur proposer des sujets qui les intéressent. La grammaire, c'est important, mais à elle seule, elle ne constitue pas toujours le premier choix des gens qui veulent continuer de se perfectionner.

● (0945)

M. Jean-Claude D'Amours: Je suis d'accord avec vous. J'aurai la chance d'y revenir plus tard, lors d'un autre tour. Vous dites qu'il ne s'agit pas de corriger la situation, mais d'un autre côté, comme l'a mentionné Mme Best, il y a un manque de rigueur. C'est donc qu'à la base, quelqu'un ne met pas ses culottes, comme on dit. Ces gens en sont quasiment à tirer à la courte paille pour déterminer qui va enseigner le français.

Le problème n'est pas seulement que l'école n'a pas les ressources suffisantes. Quelqu'un d'autre doit en fournir, et ça pourrait être le gouvernement provincial.

Vous connaissez la réalité et savez ce qu'il faut pour l'avenir, mais il y a des gens, à la base, qui ne comprennent pas nécessairement la situation à 100 p. 100. En Colombie-Britannique, des gens veulent apprendre le français, mais ne sont pas en mesure de le faire parce qu'il n'y a pas de professeurs. Le gouvernement fédéral veut de plus en plus que les employés soient bilingues pour s'assurer de pouvoir offrir dans les deux langues les services qu'il doit dispenser à la

population canadienne, mais il n'a pas nécessairement tous les outils nécessaires.

Le président: Merci, monsieur D'Amours.

Peut-être aimeriez-vous commenter brièvement cette question, monsieur Maher?

M. Dan Maher: Oui. Dans le cadre de l'enseignement du français, le français de base fait figure de parent pauvre, mais je crois, en ce qui concerne la rigueur, qu'on essaie d'insister sur les compétences linguistiques des professeurs.

Par exemple, on veut mettre en pratique ce projet-pilote portant sur le Cadre européen commun. L'Université de Calgary, avec l'Alliance française, offre en outre les diplômes DELF et DALF. On veut ainsi établir pour les enseignants un niveau de base acceptable.

Le président: Nous allons passer à M. Nadeau.

M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je vais continuer un peu dans le même sens de ce qu'a avancé M. D'Amours. Je suis enseignant. J'ai été formé à l'Université d'Ottawa. J'ai enseigné en Saskatchewan, au Québec et en Ontario. Aujourd'hui, on forme d'abord des pédagogues, et la matière vient en seconde place. Je pense que ce paradigme doit être changé.

Pour ma part, mes matières étaient le français et l'histoire, mais j'ai dû en enseigner plusieurs autres. Dans une situation de ce genre, on finit par s'adapter parce qu'on veut l'emploi. Les directions d'école exécutent des demandes qui proviennent de leur commission scolaire. La façon de voir la gestion varie d'une province à l'autre, mais il reste que chaque élève représente 5 400 \$. C'était du moins le cas à l'époque. On veut donc attirer les élèves dans sa propre école et offrir le cours. On ne peut pas blâmer un directeur d'école de respecter les règles que lui dictent le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires. Vous êtes probablement les personnes les mieux placées pour influencer le ministère de l'Éducation.

J'aimerais que vous me donniez votre avis sur l'hypothèse suivante, à laquelle j'ai pensé. Je n'en ferai pas une théorie, même si ce n'est pas l'envie qui me manque. La meilleure façon de former des anglophones de façon à ce qu'ils deviennent bilingues est de faire en sorte qu'ils s'inscrivent à une université où le français est la langue première et qui est établie dans une communauté où le français est également la langue première.

De cette façon, ne réglerait-on pas en grande partie le débat que nous tenons aujourd'hui? Je vais poser la question à Mme Best, à M. Maher et aux autres collègues.

Mme Janice Best: Je suis tout à fait d'accord: rien ne remplace le séjour linguistique de longue durée. Il faut vraiment être dans un milieu francophone où il n'y a pas d'anglophones avec qui on serait tenté de parler.

Nous avons remarqué, à leur retour, que nos étudiants ayant passé une année en France avaient vraiment fait des progrès incroyables. En les comparant à nos étudiants n'ayant pas fait l'effort de partir pour la France, nous avons constaté que leur niveau était tout à fait différent. J'ai moi-même fait l'expérience: ce printemps-ci, j'ai passé une semaine en France avec deux de mes étudiantes. C'était la première fois qu'elles se trouvaient en présence de gens qui ne parlaient pas du tout l'anglais. Elles ont été vraiment surprises de ne pas arriver à se faire comprendre en utilisant des expressions qui fonctionnent dans leur salle de classe et qui sont souvent des calques de l'anglais.

Je pense que le fait de se retrouver face à quelqu'un qui ne comprend pas et d'être obligé de chercher le mot exact en français est la méthode qui fonctionne.

● (0950)

M. Dan Maher: Je suis complètement d'accord avec ma collègue: ces séjours linguistiques de longue durée sont d'une valeur incroyable. J'ai fait mes études, il y a longtemps, à l'Université Memorial de Terre-Neuve. On y exigeait un séjour linguistique d'au moins un trimestre et de préférence d'une année. Le niveau de français des étudiants était donc très bon. Appliquer cette exigence dans nos universités en trouvant le moyen de financer ces séjours de sorte qu'ils ne soient pas accessibles seulement aux étudiants issus de milieux aisés serait un atout considérable.

M. Richard Nadeau: Monsieur Ipperciel?

M. Donald Ipperciel: Je suis tout à fait d'accord. J'ajouterais peut-être que ça arrive souvent comme une douche froide, mais que ce n'est pas nécessaire. Procéder graduellement est une bonne idée. Chez nous, beaucoup d'étudiants francophones du Québec veulent éventuellement étudier en anglais à la University of Alberta. Or ils procèdent graduellement en suivant quelques cours en français chez nous, et des cours en anglais.

Inversement, nos étudiants anglophones y apprennent le français. Eux aussi procèdent de façon graduelle. Ils ont accès à la résidence, où ils ne parlent que le français. Quoi qu'il en soit, ça ne remplacera jamais un voyage ou une immersion complète dans un milieu francophone.

Mme Claire Trépanier: L'idéal, monsieur Nadeau, serait que tous les étudiants se retrouvent dans des environnements francophones pendant plus d'un an. Selon le modèle que nous avons choisi, les étudiants passent deux ans parmi nous — et on leur offre bien sûr de la formation linguistique pendant cette période — et un an à l'étranger par la suite. Cette année est obligatoire dans le cadre du programme de baccalauréat. Nous avons choisi de les envoyer à l'étranger en troisième année pour toutes sortes de raisons. Lorsqu'ils arrivent à l'université, après avoir fait leur 12^e année, ils ont 17 ans et manquent de maturité. Il leur faut aussi de la maturité intellectuelle pour profiter de cette expérience hors de leur environnement. Ils en reviennent enrichis sur le plan académique. Mes collègues ont mentionné ce phénomène plus tôt. Les étudiants choisissent des cours qui ne sont pas offerts chez nous, donc dans leur institution d'origine. Ils profitent d'un enrichissement sociolinguistique. En effet, l'apprentissage de la langue se fait dans un environnement. Il y a un enrichissement culturel, ça va de soi, de même que personnel. Cette croissance personnelle ne s'opère qu'à partir d'un certain âge.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce modèle. Nous préparons très bien les étudiants à ce qui les attend, c'est-à-dire à cette troisième année à l'étranger. Lorsqu'ils reviennent, ils peuvent mettre à profit, dans leur communauté francophone ou francophile, toute l'expérience qu'ils ont vécue pendant la troisième année. Nous constatons qu'à ce jour, nos étudiants retournent d'eux-mêmes dans ces environnements francophones parce que l'expérience les a vraiment enrichis. Ces étudiants ont une ouverture sur le monde. Il peut s'agir d'un milieu francophone canadien ou, comme c'est le cas chez nous, d'un milieu européen.

M. Richard Nadeau: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nadeau.

Madame Trépanier, ça nous donne envie d'y aller. Je pense que si j'étais plus jeune, j'irais étudier à Vancouver.

Je vais maintenant céder la parole à notre secrétaire parlementaire pour les Langues officielles, Mme Glover.

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Merci bien. Je voudrais moi aussi souhaiter la bienvenue aux témoins.

J'ai remarqué, dans le cadre de plusieurs discours livrés par nos témoins — et ici, je ne parle pas seulement des témoins qui sont présents aujourd'hui —, que cinq thèmes revenaient constamment.

Premièrement, on note des lacunes dans la formation de base. Deuxièmement, il y a un manque de professeurs qualifiés, comme l'a indiqué M. D'Amours. Troisièmement, on remarque que l'inscription des élèves en langue seconde — et il s'agit généralement du français — augmente, mais qu'elle diminue du côté des francophones. Quatrièmement, la plupart des témoins qui sont ici aujourd'hui de même que d'autres témoins suggèrent que des programmes de mobilité soient mis en oeuvre. Cinquièmement, on a beaucoup discuté des évaluations du niveau de français.

Je voulais simplement vous faire savoir que ce n'est pas la première fois que nous entendons ça. D'autres témoins font les mêmes suggestions. Le fait que ces idées reviennent m'intéresse beaucoup.

J'aimerais revenir sur la question que M. Nadeau a posée et vous demander si, à votre avis, les anglophones en situation minoritaire auraient eux aussi avantage à étudier au Québec. Est-ce qu'inversement, les francophones du Québec auraient avantage à étudier dans des milieux complètement anglophones? Tout le monde est d'accord? C'est parfait.

● (0955)

Mme Claire Trépanier: C'est ce que nous proposons: nous rêvons d'une situation où de jeunes anglophones viendraient étudier le français à Vancouver et vice-versa. On parle de mobilité. Présentement, nous avons des conventions, des ententes, avec différentes universités européennes et québécoises, mais pourquoi ne pas imaginer une mobilité pancanadienne où les jeunes non seulement entendraient la langue de l'autre, mais connaîtraient la culture de l'autre et ce qu'est le Canada en entier.

Mme Shelly Glover: Comme étudiante en immersion, j'ai profité du fait que j'avais des amis francophones et que j'étais en situation de parler français. Alors je suis complètement d'accord, mais on a un problème. Il y a des conséquences pour ces familles qui ne peuvent pas envoyer leurs...

Reconnaissez-vous que ce serait idéal, mais que ce n'est pas vraiment une réalité pour tout le monde ici, au Canada? Sommes-nous tous d'accord à ce sujet? En ce qui me concerne, mes parents étaient assez pauvres, je n'aurais pas eu la chance de voyager au loin, mais, par contre, j'ai participé à des échanges au Québec.

Vous avez dit, madame Best, que c'est vraiment important, mais vous avez aussi suggéré des échanges internationaux. De plus en plus, nos universitaires et nos enfants vont en Chine, au Japon, etc., mais si on veut vraiment garder notre francophonie, j'aimerais qu'on choisisse le Québec d'abord, parce les participants y trouveront des avantages. Je suis d'accord avec vous, c'est important.

Je voulais seulement savoir si les autres universités ont des tests comme ceux que vous imposez chez vous, madame Best. C'est vraiment extraordinaire. Les autres universités ont-elles ces tests pour déterminer le niveau de connaissance?

Vous me dites que c'est le cas à l'Université Simon Fraser. Et en Alberta?

M. Donald Ipperciel: En Alberta, on avait un test maison pendant plusieurs années. À présent, on commence à passer aux normes internationales, aux tests de type international.

Mme Shelly Glover: Parfait.

Et à l'Université de Calgary?

M. Dan Maher: On se dirige vers cela, c'est en train de se développer. Dans le passé, on n'avait que nos normes maison, comme vous dites.

Mme Shelly Glover: Vous avez dit que ce sont des tests utilisés pour des professeurs seulement. Utilisez-vous des tests pour les étudiants qui se présentent?

Mme Janice Best: Oui, n'importe qui peut se soumettre au TCF, le Test de connaissance du français. Il permet de classer une personne à partir du niveau A1, le niveau élémentaire, jusqu'à C2, le niveau supérieur avancé.

D'ailleurs, le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse a un projet-pilote en ce moment pour permettre aux élèves du secondaire d'obtenir le DELF, le Diplôme d'études en langue française, qui comprend les mêmes niveaux.

Comme les autres universités, on avait auparavant un test maison qu'on avait développé nous-mêmes, mais ce qui nous a attirés vers ce test, c'est d'abord qu'il est reconnu partout en Europe et, ensuite, qu'il est corrigé de façon tout à fait objective. Les tests sont envoyés en France et sont corrigés là-bas. On n'a donc pas à s'inquiéter d'une certaine subjectivité vis-à-vis de nos étudiants.

Nos étudiants sont vraiment très, très fiers de constater qu'ils ont obtenu, par exemple, le niveau B1 au test, et que c'est reconnu par le gouvernement.

•(1000)

Mme Shelly Glover: Moi aussi, je veux subir le test! J'ai hâte de voir.

Des voix: Ah, ah!

Mme Claire Trépanier: Pour votre information, il y a le projet d'une version canadienne de ce Cadre européen commun. Certaines universités et commissions scolaires canadiennes le mettent à l'essai. Il y aura donc une version canadienne de ce cadre commun de référence. C'est-à-dire que, d'une province à l'autre, on saura ce que cela vaut un A, un B, un C...

Mme Shelly Glover: Fantastique!

Mme Claire Trépanier:...un peu comme pour le test de la fonction publique.

Le président: La Commission de la fonction publique du Canada participe-t-elle au processus?

Mme Claire Trépanier: Je ne crois pas, mais les gens qui dirigent ce projet sont de l'Université d'Ottawa...

Le président: Ah bon.

Mme Claire Trépanier: ...et c'est tout juste à côté, donc il y a sûrement une consultation.

Le président: Merci, madame Glover.

J'ai une question sur le même sujet. Le test dure combien de temps?

Mme Janice Best: Le TCF? Il y a deux parties. L'une est obligatoire et porte sur la compréhension orale, la maîtrise des structures de la langue et la compréhension écrite. Cela dure une heure et demie.

Il y a ensuite deux parties facultatives qui portent sur l'expression orale et écrite. Cela dure encore deux heures, je crois.

C'est assez long, mais le test est vraiment rigoureux. Il est gardé secret, on ne le voit pas avant de le recevoir. On ouvre l'enveloppe et on le découvre.

Nous avons été très satisfaits parce que, selon nous, les questions correspondent bien à la grammaire que nous enseignons, mais nous avons aussi été très impressionnés par la rigueur du test. Il n'est pas facile. Les dernières questions sont vraiment compliquées.

Le président: Les membres du comité ont posé beaucoup de questions sur le bilinguisme et le niveau de maîtrise de la langue seconde.

Monsieur D'Amours, le COVAN a dit avoir reçu 14 000 demandes de gens qui se disaient bilingues. Mais qu'est-ce que c'est, être bilingue?

Monsieur D'Amours.

M. Jean-Claude D'Amours: Merci, monsieur le président.

Étant donné le temps que ça prend, on pourrait peut-être passer le test nous-mêmes. C'est à peu près le temps dont dispose le comité.

•(1005)

Mme Shelly Glover: Il devrait y avoir un test en anglais, bilingue.

M. Jean-Claude D'Amours: À l'Université Simon Fraser, il y a un désir de s'impliquer dans la coopération et les cours. Il semble y avoir un désir incroyable d'offrir de la formation en français. Je ne dis pas que ce n'est pas le cas des autres universités représentées ici.

Concernant la coopération, on a dit que les séjours des étudiants en milieu francophone devraient être financés en partie par le gouvernement fédéral, peu importe les moyens financiers des parents. C'est une suggestion intéressante.

Même si les partis politiques n'ont pas la même vision du développement de la petite enfance — je ne veux pas en faire un débat ce matin —, il reste que le gouvernement veut favoriser le développement des enfants de 0 à 5 ans et investir dans l'avenir.

Le fait d'aider financièrement les étudiants qui veulent séjourner dans d'autres régions francophones représente un investissement dans l'avenir. Je ne parle pas de séjours dans d'autres pays, car vous comprendrez que je me limite au Canada. Si un étudiant voulait venir séjourner à Edmundston, dans ma région, où se trouve le campus de l'Université de Moncton, pourrait-il recevoir de l'aide financière?

L'Université Simon Fraser a conclu des ententes avec d'autres universités du Québec, mais je n'ai pas encore entendu la même chose de l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick. J'espère que ça pourra se faire à un moment donné.

Serait-ce une option importante que le gouvernement fédéral fournisse une aide financière aux étudiants qui veulent aller étudier ailleurs pendant un semestre ou un an complet, peu importe les moyens financiers de leurs parents? En fin de compte, comme quelqu'un l'a dit, on aurait peut-être la chance de les garder chez nous, quand ils reviendraient.

Mme Claire Trépanier: Pensez aux parents qui ont investi beaucoup d'énergie en choisissant de placer leurs enfants dans un programme d'immersion française.

À l'Université Simon Fraser, les parents n'ont pas l'anglais pour langue maternelle. Chez nous, on parle de plurilinguisme avec deux langues officielles. Pensez à ces parents qui ne parlent pas beaucoup l'anglais, qui ne parlent pas du tout le français, qui parlent une langue asiatique, etc. C'est le cas des parents des étudiants de notre université. Cela requiert beaucoup d'énergie de la part des parents et des enfants, qui font leurs devoirs seuls le soir. Tout ce monde dépense déjà beaucoup d'énergie.

Vous parlez d'investir, peu importe le niveau socioéconomique. Je pense que c'est important, dans la mesure où ces gens ont déjà beaucoup investi. Ils ont démontré, une fois rendus à l'université, qu'ils veulent poursuivre leurs études. Par exemple, les étudiants doivent partir en troisième année — on le leur impose. Ça demande un investissement et un engagement extraordinaires.

Peu importe le niveau socioéconomique, on devrait investir. Je suis d'accord avec vous: cet argent vient du gouvernement fédéral. Vous voulez que cet argent reste au Canada. Cependant, les jeunes qui vivront une expérience dans un milieu francophone d'un autre pays, une fois de retour au Canada, viendront enrichir le Canada et la francophonie canadienne. Je comprends votre hésitation, mais je voudrais vous encourager à avoir cette ouverture sur le monde, qui nous permettrait d'avoir un retour sur notre investissement.

M. Jean-Claude D'Amours: Je comprends votre point de vue, mais il faut aussi considérer le principe de la chose.

Monsieur Maher?

M. Dan Maher: Je n'ai pas vérifié récemment, mais quand j'ai suivi le programme d'études à Trois-Rivières, en 1977, la bourse était de 2 000 \$. Quand j'ai vérifié il y a environ deux ans, elle était encore de 2 000 \$.

M. Jean-Claude D'Amours: Il s'agit du montant remis par le gouvernement fédéral?

M. Dan Maher: C'est ça, oui.

M. Jean-Claude D'Amours: Ça veut dire que l'on a vraiment évolué.

Des voix: Ah, ah!

M. Dan Maher: Il me semble normal que le gouvernement fédéral investisse au Canada.

Je comprends le point de vue de ma collègue, mais on essaie de promouvoir le fait français au Canada. Ainsi, nos étudiants vont travailler essentiellement au Canada, et qu'ils soient formés au Canada, en milieu francophone, me semble très bien. Qu'ils aillent en France s'ils en ont les moyens, ou, pourquoi pas, en Afrique ou en Belgique, et que l'on mette d'abord en avant les séjours linguistiques au Canada, ça me semble parfaitement valable.

Le président: Madame Arcand?

Mme Danielle Arcand: Je veux simplement réitérer l'argument que M. Ipperciel a soulevé plus tôt. Un de nos soucis premiers, quand on envoie nos étudiants dans une autre institution, c'est de

savoir s'ils seront accueillis dans un milieu propice, riche, qui permettra de développer les compétences que l'on souhaite obtenir.

L'appui à la recherche est très important pour former des centres d'excellence au Canada. Si on peut faire quelque chose de formidable en sciences politiques, mais qu'à Edmonton il y ait un programme de sciences en français qui vaut son pesant d'or et qu'ailleurs, d'autres centres d'excellence sont formés, je pense que c'est aussi ce qu'il faut viser.

M. Jean-Claude D'Amours: J'ai une brève question à poser. Je voudrais revenir sur la question de l'obligation. À Vancouver, c'est obligatoire pour les étudiants.

Croyez-vous que ça devrait être une obligation à l'échelle pancanadienne, qu'à un certain moment, durant les études, ce soit obligatoire d'étudier dans l'autre langue officielle? Est-ce que vos universités...

•(1010)

M. Dan Maher: Ce serait à la condition d'avoir du financement.

M. Jean-Claude D'Amours: Avec le financement, ça irait. Parfait. Merci.

Le président: Merci, monsieur D'Amours.

On va continuer avec Mme Guay.

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci d'être ici aujourd'hui.

Personnellement, j'ai fait le contraire lorsque j'étais aux études. Je suis allée en immersion anglaise. Je vais vous raconter une petite anecdote. J'étudiais à l'Université McGill, en administration. Mon professeur était vietnamien. Je n'ai absolument rien compris durant le premier cours. Je me suis demandée si c'était ma faute, si mon anglais était si imparfait. Lors du deuxième cours, je ne comprenais pas plus. J'ai parlé à une anglophone qui était dans ma classe. Elle m'a dit la même chose, soit qu'elle ne comprenait absolument rien. On a demandé de changer de professeur, parce qu'il ne maîtrisait pas assez la langue pour nous enseigner.

Je voudrais parler du programme Explore. On nous en a beaucoup parlé. J'aimerais avoir plus de détails, à savoir comment ça peut fonctionner dans vos universités. On nous dit que c'est un bon programme de cinq semaines. Toutefois, beaucoup de jeunes n'y participent pas, parce qu'ils doivent travailler durant l'été, ou parce qu'ils n'ont pas les moyens de le faire. Que pourrait-on faire pour améliorer le programme? Ne devrait-il pas y avoir une bourse destinée aux étudiants, afin de les encourager à utiliser ces cinq semaines pour voir s'ils aiment se retrouver en immersion pour apprendre la deuxième langue?

Mme Claire Trépanier: Il y a déjà, au fédéral, le programme Accent. C'est un programme de monitorat pour les étudiants. Les étudiants que nous avons envoyés en mobilité, en troisième année, par exemple à l'Université Laval, ont aussi pu profiter du programme Accent.

On pourrait imaginer une combinaison de ces deux programmes où l'étudiant, par l'intermédiaire du programme Explore, étudie dans sa langue seconde, mais peut aussi, peut-être à temps partiel, travailler dans sa langue maternelle.

Mme Monique Guay: Il y a eu des coupes gouvernementales dans le programme dont vous parlez. Vous le savez. Selon ce que mon collègue disait, cela touche les étudiants à temps partiel.

Mme Claire Trépanier: Je donne ça pour exemple...

Mme Monique Guay: On a coupé dans ce programme. On y a mis la hache...

Mme Claire Trépanier: Alors, il faudrait réinstaurer un programme...

Mme Monique Guay: Il faut le réinstaurer.

Mme Claire Trépanier: Il y a aussi un avantage à travailler dans sa langue maternelle. Nous avons eu, par exemple, des étudiants qui ont travaillé dans un camp d'été en langue seconde au Québec. Il faut avoir de l'imagination et essayer d'offrir à ces étudiants différentes options.

C'est vrai que nos étudiants ont besoin de travailler. On le sait. De combiner les deux serait une possibilité, une option.

Mme Monique Guay: Madame Best.

Mme Janice Best: Je suis complètement d'accord. En fait, je pense qu'il existe maintenant des programmes permettant aux étudiants qui participent au programme Explore de rester au même endroit et d'y travailler. Une de nos étudiantes l'a fait l'été passé. Elle a pu trouver un poste et travailler en français.

Mme Monique Guay: Ça dépend aussi des qualifications.

Mme Janice Best: Oui, exactement.

Mme Monique Guay: Ils doivent quand même être d'un niveau assez avancé pour pouvoir travailler.

Mme Janice Best: Ça dépend. Ce n'est pas garanti. On a aussi constaté que nos étudiants qui participaient au programme Explore étaient ceux qui voulaient faire un autre séjour linguistique. Beaucoup d'étudiants participent à un premier et à un deuxième programme Explore. Ensuite, en troisième année, ils participent à des programmes d'échange. Je trouve que c'est un excellent programme, sauf que...

Mme Monique Guay: Ça leur permet de déterminer s'ils veulent vraiment apprendre la langue seconde et s'ils sont à l'aise face à cela.

Mme Janice Best: La bourse aide énormément.

Mme Danielle Arcand: À la faculté d'éducation, on relie le programme Explore à un programme de formation initiale. On donne au préalable aux généralistes de la salle de classe anglophones un cours d'introduction à la didactique du français, langue seconde.

En fait, on leur apprend le français en leur montrant comment l'enseigner. Par la suite, on les envoie se perfectionner et baigner dans la culture, dans le cadre du programme Explore. Je pense que le côté culturel de ce stage est d'une valeur extraordinaire.

En effet, il permet de comprendre la raison d'être de l'enseignement d'une langue et de découvrir des façons de continuer à développer celui-ci.

•(1015)

Mme Monique Guay: Oui?

M. Dan Maher: Je crois qu'il faut voir le programme Explore non pas comme s'il était destiné seulement aux spécialistes du français, par exemple les enseignants, mais aussi à d'autres qui ne vont pas nécessairement enseigner le français ou faire une spécialisation.

Mon fils a étudié dans le cadre du programme Explore à Chicoutimi et il a fait une concentration en sciences politiques. Il a fait une immersion tardive, mais il est capable, dans son domaine, de lire des documents et de travailler en français.

Donc, il faut prendre en compte les non-spécialistes et continuer à augmenter le niveau linguistique de l'ensemble de nos étudiants. Le

programme Explore est un excellent moyen de promouvoir cette capacité linguistique de même que l'aspect culturel.

Je pense ici au Québec. Si on étudie les sciences politiques à Calgary... Bon, je vais m'abstenir de faire des commentaires politiques.

Mme Monique Guay: Il est évident qu'étudier au Québec ou étudier ailleurs, ce n'est pas la même chose.

Monsieur Ipperciel?

Le président: D'accord, allez-y.

Mme Monique Guay: Je n'ai pas beaucoup parlé.

M. Donald Ipperciel: Il faut comprendre aussi que l'expérience des étudiants d'aujourd'hui diffère beaucoup de ce que nous avons vécu lorsque nous étions étudiants. L'image de l'étudiant qui tire le diable par la queue ne correspond pas du tout à ce qu'ils vivent, du moins en Alberta. Ils se promènent en voiture, vont au resto.

Mme Monique Guay: Peut-être en Alberta, oui.

M. Donald Ipperciel: Ils ont de l'argent. Une mentalité consumériste prévaut, de sorte que pendant l'été, ils veulent travailler et faire de l'argent. Ils sont très indépendants. Avec eux, les programmes rémunérés fonctionnent bien. Chez nous, l'emploi de moniteur d'anglais en France, par exemple, est populaire. Ce genre de travail a du succès, pourvu qu'il soit rémunéré.

Mme Monique Guay: Avec le pétrole, ça marche, en Alberta.

Le président: On voit qu'il y a aussi un volet culturel rattaché à la langue. On pourra y revenir.

[Traduction]

Nous continuons avec Mme Tilly O'Neill-Gordon.

Tilly.

Mme Tilly O'Neill-Gordon (Miramichi, PCC): J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue aux témoins qui sont présents aujourd'hui. Je suis originaire du Nouveau-Brunswick, la seule province bilingue du Canada.

J'ai passé les dernières années de ma carrière d'enseignante dans une école d'immersion. J'ai donc pu observer à quel point les élèves sont capables d'absorber la matière. Comme vous l'aurez deviné, je n'enseignais pas le français.

Je suis d'accord avec Janice Best: les directeurs d'école doivent souvent faire appel à la première personne disponible pour donner des cours de français. À notre école, nous avons eu la chance d'avoir un jeune homme qui avait appris le français en voyageant dans différentes provinces canadiennes lors de ses études universitaires. Une fois devenu enseignant, il a également voyagé en Europe pendant plusieurs étés. Ce genre d'expérience est très bénéfique, notamment pour les élèves. Ce jeune homme leur a non seulement ouvert l'esprit, mais il les a sensibilisés à l'idée de voyager en leur montrant qu'il y a autre chose à voir que la Miramichi, même si on aime croire le contraire.

Ne pouvons-nous pas encourager d'autres initiatives qui puissent profiter tant aux étudiants universitaires qu'aux nouveaux enseignants? Ma filleule débute sa carrière d'enseignante dans un programme d'immersion française. Elle et ses collègues provinciaux pourraient tirer parti de mesures qui leur permettraient d'acquérir de nouvelles expériences.

Qu'est-ce que les universités ont à offrir aux enseignants? Ma question s'adresse à quiconque veut y répondre.

Mme Danielle Arcand: Je crois que l'expérience de l'enseignement à l'étranger est très important. À la Faculté d'éducation, nous avons organisé un stage de quatre semaines à Cuba. Nous y avons établi des relations avec des enseignants et avec des universités qui forment leur personnel à l'enseignement du français et de l'anglais. Nos étudiants ont même participé en préparant et en donnant des cours. Nous voulons instaurer ce genre de stage dans d'autres régions, car c'est une question qui nous tient à cœur.

Nous avons aussi mis sur pied un programme de double certification grâce auquel nos étudiants fréquentent l'Université François-Rabelais. Ils adorent les échanges internationaux. Ils suivent un programme de maîtrise de trois mois en français langue seconde. Lorsqu'ils reviennent ici, ils intègrent notre programme de formation des enseignants, qui dure un an. Une fois ce programme terminé, ils sont qualifiés pour enseigner dans la province et deviennent admissibles à l'obtention d'un diplôme en France.

De la même façon, nous intégrons des étudiants français à notre programme. L'enrichissement se fait donc dans les deux sens. Certains étudiants de France sont d'ailleurs intéressés à enseigner en Colombie-Britannique.

• (1020)

Mme Janice Best: Je crois que ce serait une bonne idée d'instaurer un système d'échange pour les enseignants. Je sais que c'est réalisable dans le milieu universitaire. Il suffit de trouver quelqu'un qui veut venir à notre université. Par la suite, il est assez facile d'échanger son lieu de résidence et son emploi.

Ce type de mesure serait extrêmement bénéfique pour les enseignants, car ils auraient l'occasion de vivre dans une autre province ou un autre pays, de se plonger dans un style de vie différent. Ils pourraient faire profiter nos écoles de leur bagage de connaissances acquises. Je crois que ce serait une excellente initiative.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Les enseignants n'ont jamais trop de connaissances à partager.

M. Donald Ipperciel: L'ouverture sur le monde est une qualité importante que doivent posséder non seulement les Canadiens anglais, mais aussi les Canadiens français.

C'est cette idée que nous essayons de plus en plus d'appliquer dans nos communautés, qu'elles soient de langue française ou anglaise. Nous tentons d'intégrer l'interculturalisme dans tous nos cours, plutôt que de cibler uniquement certains cours. Cette ouverture est tout aussi importante pour la communauté francophone.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Dans une école, lorsqu'un enseignant est le seul à avoir eu cette chance, on en vient à se comparer à lui. Les élèves l'adoraient; aucun autre enseignant ne comptait pour eux.

Si seulement il y avait plus d'occasions de ce genre. C'est dommage que ce type d'expérience ne soit accessible qu'aux gens qui en ont les moyens. Sa famille pouvait lui payer d'autres séjours à l'étranger, et il a eu l'occasion d'y retourner.

S'il existait plus de mesures incitatives et d'initiatives pour tous les jeunes, pas seulement pour ceux dont la famille a les moyens de payer, nous pourrions tous en profiter.

M. Dan Maher: Je crois qu'un certain nombre de bourses d'études sont offertes aux enseignants qui veulent suivre des programmes d'été, surtout au Québec. C'est le ministère de l'Éducation de

l'Alberta, et non l'université, qui organise les programmes de bourses. J'estime que ce type de programme est vraiment utile. Je suis originaire de Terre-Neuve, et nous avions instauré en résidence le volet français du programme Explore afin de jumeler chaque Québécois à un Terre-Neuvien. Cette mesure a grandement facilité la compréhension entre les provinces. D'ailleurs, certaines personnes retournaient au Québec avec un accent intéressant.

Je crois que, dans le contexte particulier de ce genre de programme, envoyer un jeune habiter dans une famille d'accueil ou dans un environnement où il doit communiquer dans une autre langue représente un défi de taille pour plusieurs raisons. Lors de son séjour à Chicoutimi, mon fils partageait un appartement avec d'autres anglophones. Malgré ses efforts soutenus, la valeur culturelle et linguistique de son échange s'en trouvait diminuée puisqu'il habitait avec des gens parlant la même langue que lui. Même en parlant français tout le temps, on ne pratique qu'une immersion partielle au plus bas niveau.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Merci.

• (1025)

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Gravelle, vous arrivez au bon moment. Vous pouvez « prendre le crachoir ».

M. Claude Gravelle (Nickel Belt, NPD): Merci, monsieur le président.

Malheureusement, j'ai manqué une bonne partie de la présentation, mais vu que j'ai des questions à poser, je vais les poser maintenant, avant de partir.

Madame Arcand, vous avez parlé dans votre présentation de la B. C. and Yukon branch. Pourriez-vous m'expliquer ce que c'est?

Mme Danielle Arcand: Il s'agit d'un chapitre de l'organisation Canadian Parents for French, que vous connaissez sans doute. Je pense que des représentants de cet organisme sont venus témoigner devant ce comité. Ce sont des associations locales de parents dont les enfants sont en immersion. Ils soutiennent les efforts des écoles qui enrichissent le programme culturel. Le chapitre de Colombie-Britannique s'est associé avec le Yukon. Le nombre de personnes étant ce qu'il est au Yukon, ces gens se sont regroupés, de façon à unir leur force.

M. Claude Gravelle: Merci.

Mme Trépanier est partie, malheureusement, mais elle a parlé d'un système de bourses. Y a-t-il un système que vous souhaiteriez voir le gouvernement appliquer?

Mme Danielle Arcand: En fait, on a un peu développé ce thème. Je pense que tous les collègues des autres universités ont souligné l'importance de disposer de bourses de mobilité, que ce soit sur le plan pancanadien ou réciproque, pour permettre des échanges entre francophones et anglophones provenant de régions du Canada, mais également des échanges à l'intérieur du monde francophone, en vue de renforcer la capacité d'apprentissage de la langue seconde. En ce qui nous concerne, il s'agit du français. Pour notre part, nous bénéficions déjà de certaines bourses.

Ce que nous disons ici, collectivement, c'est que nous encourageons les autorités gouvernementales à continuer d'appuyer ces programmes parce qu'ils sont d'une importance capitale.

M. Claude Gravelle: Ma prochaine question s'adresse à tous.

On a beaucoup entendu dire qu'il manquait de professeurs qualifiés. J'aimerais savoir si vous recrutez des gens qualifiés dans d'autres provinces ou pays.

M. Dan Maher: Dans le cas des professeurs d'immersion, on recrute massivement au Québec, mais je trouve très important que les étudiants aient pour modèles des enseignants francophones et anglophones. S'ils n'ont que des enseignants québécois, on leur envoie le message qu'ils n'atteindront jamais ce niveau-là. Par contre, si les étudiants ont aussi des professeurs anglophones qualifiés et formés, donc s'ils peuvent voir les deux côtés de la médaille, ça les encourage, à mon avis.

M. Claude Gravelle: Cette réponse m'étonne un peu. Ne serait-il pas mieux d'avoir des professeurs francophones qualifiés plutôt que des anglophones non qualifiés?

M. Dan Maher: Il faudrait des anglophones qualifiés.

M. Claude Gravelle: Y en a-t-il? Il semble qu'il n'y en ait pas beaucoup.

M. Dan Maher: Il n'y en a pas assez.

M. Claude Gravelle: Alors, ne serait-il pas mieux de recruter des francophones qualifiés pour enseigner en immersion plutôt que de n'avoir personne?

M. Dan Maher: Je suis très content d'avoir des francophones qui enseignent, mais en même temps, il me semble essentiel qu'il y ait des anglophones ou des gens d'une autre langue maternelle pour enseigner le français.

Mme Danielle Arcand: J'ai peut-être un élément de réponse, monsieur Gravelle.

On recrute souvent activement des francophones dans tous les programmes d'immersion au Canada. Ce qui se passe, c'est qu'ils sont très attachés au Québec, à la culture québécoise et à leurs familles. Ils ne restent pas nécessairement très longtemps.

Par conséquent, il y a un problème de rétention de ces enseignants. À mon avis, c'est important qu'il y ait des gens qualifiés, issus du milieu, et qu'on leur donne les moyens de se qualifier.

J'écoute M. Maher et je constate qu'il est très qualifié en français. Vous avez acquis un excellent niveau de français, et c'est la même chose dans le cas de Mme Best.

C'est donc possible. Il faut simplement qu'on continue d'appuyer les programmes qui permettent aux gens d'atteindre ces niveaux.

• (1030)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gravelle.

Mme Best aimerait ajouter quelque chose.

Mme Janice Best: J'aimerais soutenir cette idée de l'importance d'avoir, bien sûr, des francophones qui enseignent, mais aussi des anglophones qualifiés parce qu'ils servent de modèles à nos étudiants.

Un étudiant anglophone veut savoir s'il est possible d'atteindre un certain niveau de compétence et, s'il a un modèle devant lui, par exemple quelqu'un comme moi, cela va l'encourager. J'ai appris le français langue seconde à partir de la septième année. Je peux dire à mes étudiants que c'est possible, que s'ils travaillent, ils y arriveront. Le fait d'avoir quelques professeurs de souche anglophone apporte aussi beaucoup à nos étudiants.

Le président: Selon moi, plutôt que ce soit les membres du comité qui subissent le test de TCF, ce devrait être Mme Best et M. Maher. Je pense qu'ils réussiraient bien.

[Traduction]

Nous allons passer au troisième tour de table.

Monsieur Borys Wrzesnewskyj, bienvenue au comité. Nous allons commencer par vous.

[Français]

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Y a-t-il un dictionnaire québécois des mots et expressions françaises du Québec? Il est souvent plus facile pour beaucoup d'étudiants en français de comprendre les francophones d'autres pays, de la France par exemple, que les Québécois.

Le pire, ce sont les émissions de télévision que les étudiants en français trouvent trop difficiles à comprendre. Je poserai une deuxième question par la suite. Y a-t-il un dictionnaire ou un livre ayant toutes ces expressions?

M. Donald Ipperciel: Il y en a plusieurs. Il y a le Bêlisle, le Robert québécois et il y a un tas de lexiques.

M. Borys Wrzesnewskyj: La plupart des professeurs des autres provinces sont des anglophones ayant étudié le français. Si les étudiants ont de la difficulté à comprendre le français québécois, nous avons peut-être besoin d'instituts pour les professeurs au Québec.

Nous pouvons peut-être repenser notre méthode. Quelle est la priorité en matière de langues officielles? La priorité est-elle d'utiliser le français pour le commerce international ou d'être un pays bilingue? Aussi, avons-nous besoin d'investir pour avoir des professeurs qui utilisent vraiment le français québécois, avec toutes ses expressions, et qui aient un accent typiquement canadien, québécois?

Mme Janice Best: Je peux parler de mon département. Nous avons toutes sortes de professeurs qui viennent de partout. Nous avons deux collègues du Québec, un de la Belgique, un de Suisse, un d'Haïti, et moi-même. Je pense que mon département n'est pas unique. Dans la plupart des départements de français, partout au Canada, on trouve ce mélange. Il y a toutes sortes d'accents qui se font entendre.

Nous avons justement un cours de sociolinguistique où on étudie toutes les différentes sortes de français parlé. Je pense qu'on est très sensibles à l'importance de faire comprendre à nos étudiants qu'il y a toutes sortes de français dans le monde et qu'il faut qu'ils puissent comprendre tous les accents, toutes les expressions. On aime beaucoup étudier les différentes expressions qui viennent de différents pays. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

• (1035)

M. Borys Wrzesnewskyj: Par contre, vous avez mentionné que certains étudiants du secondaire utilisaient des expressions anglaises en français. En fait, le monde est un village global à présent et notre priorité est d'avoir un Canada bilingue, mais on parle de bilinguisme anglais-québécois. Il y a des différences.

Par contre, lorsque j'étais au secondaire, tous les livres et les cours étaient en français de France. Il faudrait peut-être exprimer une priorité afin que nos étudiants puissent voyager au Québec et parler en français avec des Québécois. Nous devrions peut-être faire plus d'efforts pour obtenir des professeurs québécois dans nos écoles secondaires des autres provinces.

Le président: Merci, monsieur Wrzesnewszky. Les cinq minutes sont écoulées.

Y a-t-il des commentaires?

M. Donald Ipperciel: Il y a lieu de distinguer le français formel du français social. Du point de vue du français formel, il n'y a pas de différence, c'est un français international qu'on utilise au Québec, en France et ailleurs. Par contre, le français social diffère d'une région à l'autre. La stratégie que le Campus Saint-Jean a adoptée, par exemple, c'est de faire en sorte qu'on apprenne le français social non pas dans les cours, parce qu'on y apprend le français formel, mais dans différents lieux et programmes, à l'extérieur des cours, où on peut apprendre le français social.

C'est un français émotif, souvent. Il s'agit donc de petits mots émotifs qu'on va entendre souvent chez les étudiants anglophones lorsqu'ils parlent en français. Ils disent *cool man* — en anglais — parce que c'est un français émotif. Je pense que c'est important — vous avez raison — qu'on « enseigne » ce français émotif non pas nécessairement dans le cadre des cours formels, mais, par exemple, dans les résidences, les corridors, lors des rencontres informelles, des tutorats entre francophones et anglophones, etc. Donc, le français ne s'apprend pas que dans la salle de classe, mais aussi dans des lieux informels.

Le président: Monsieur Nadeau.

M. Richard Nadeau: Merci, monsieur le président.

Je vais répondre à Borys au sujet de ce qu'on appelle la langue vernaculaire, une question qui m'intéresse énormément. On parle anglais en Utah, en Nouvelle-Angleterre, en Écosse et dans différentes régions du monde. Tous ces gens parlent une langue vernaculaire, c'est-à-dire qu'ils ont leurs propres expressions, mais il n'y a qu'une grammaire anglaise.

C'est la même chose en français: il n'y a qu'une seule grammaire française, mais il y a plusieurs façons de parler la langue. Les gens du Lac-Saint-Jean, de Montréal, de l'Outaouais, d'Haïti, de Belgique et de certaines régions de France ont leur langue vernaculaire. C'est une richesse.

Ce qui est important, c'est de bien apprendre la grammaire. Lorsqu'on connaît bien sa grammaire, on peut s'adapter au milieu de travail et aux gens avec qui on échange. C'est ce qu'Antonine Maillat démontre, lorsqu'elle ne nie pas avoir un accent acadien.

Par exemple, en français québécois et en français acadien, on dit « moé » et « toé », comme on le disait aux XVI^e et XVII^e siècles. On parlait du « roué » et non du « roi ». Les choses évoluent avec le temps. Ce sont des expressions vernaculaires, mais il n'y a qu'une grammaire. On peut offenser les gens si on leur dit qu'ils ont un moins bon français ou un moins bon anglais que d'autres. Il faut garder ça à l'esprit quand on enseigne le français.

M. Gravelle a parlé de l'enseignement et de ce qu'on appelle le système intermédiaire d'apprentissage. Une personne qui est passée par toutes les étapes de l'apprentissage d'une autre langue est mieux placée pour l'enseigner qu'une autre qui maîtrise déjà la langue et qui n'a pas traversé toutes ces étapes. Un étudiant anglophone qui a réussi à apprendre le français dans un programme d'immersion et qui veut l'enseigner par la suite sera plus compréhensif envers ses étudiants. Cela concerne l'apprentissage de la langue.

M. Ipperciel a cité une donnée plus tôt. Ça me déchire et c'est une des raisons pour lesquelles je suis en politique. Il s'agit du nombre de FL1 au Canada, qui signifie français langue première. Je n'aime pas tellement l'expression, mais c'est une réalité. Les gens nés dans une famille de langue et de culture dites françaises sont assimilés, de

sorte qu'ils ne parlent plus du tout le français à 17, 22 ou 40 ans, peu importe.

On a mis sur pied des institutions. Je pense à la Faculté Saint-Jean, au Collège universitaire de Saint-Boniface ou au Collège universitaire de Hearst. Il arrive un moment où ces institutions ne peuvent plus donner le service à leur propre communauté, celle pour qui elles ont justement été créées. La Faculté Saint-Jean se retrouve avec 27 p. 100 de Franco-Albertains, ou de FL1, que ce soit des Franco-Manitobains, des Québécois ou d'autres francophones.

À mon avis, l'assimilation est un problème majeur et un cancer pour ce qui concerne le non-respect du fait français sur l'ensemble du territoire canadien. Il y a même des régions au Québec où le français se perd. Venez faire un tour dans le Pontiac. Je suis un Nadeau et ma mère est une Lalonde, mais comme on parle uniquement l'anglais dans cette région, on prononce nos noms à l'anglaise. C'est l'assimilation qui progresse.

Vous avez parlé de sociolinguistique plus tôt. Quand vous enseignez les sciences politiques et l'histoire, conscientisez-vous vos étudiants au fait qu'il est crucial de faire en sorte que ceux qui parlent le français très jeunes ne soient plus le pâle reflet de ceux qui les ont assimilés plus tard? Est-ce que ça se fait?

Je ne pense pas que les programmes universitaires des Canadiens anglais qui ne comprennent pas le Québec tiennent compte de ce fait. D'ailleurs, ils ne comprennent pas les minorités d'expression française parce qu'ils ne connaissent même pas le mot « assimilation ».

● (1040)

Mme Danielle Arcand: Il faut voir cela dans une perspective historique de développement des communautés francophones d'est en ouest du pays.

Je vais vous donner l'exemple de la Colombie-Britannique. Il y a seulement 12 ans qu'on a un conseil scolaire francophone dans la province. Maintenant qu'on a des écoles francophones bien établies et qu'on a les moyens de pallier... On a peut-être des classes avec de plus petits groupes, mais on arrive quand même à justifier l'implantation d'une école, d'une classe. On travaille aussi de façon systématique à tout ce qui s'appelle la construction identitaire.

On discute de l'assimilation. En éducation, l'assimilation, la mobilité et la transformation des milieux linguistiques sont des problématiques qui sont soulevées de façon très systématique. La question sociolinguistique est très présente en éducation, en milieu minoritaire. C'est ce à quoi on consacre nos efforts.

Par exemple, l'ACELF regroupe des professeurs de français, langue première, régulièrement et s'occupe de les soutenir dans les limites de ses moyens. Beaucoup d'efforts sont faits en ce sens.

Mme Janice Best: Je dirais la même chose. En Nouvelle-Écosse, également, beaucoup de familles acadiennes ont perdu l'usage du français. Dans mes classes, je vois régulièrement des étudiants dont le nom me semble acadien, d'Entremont ou Leblanc, par exemple. Je m'aperçois qu'ils ne parlent pas français. Je trouve cela dommage, et eux aussi.

Nous avons un conseil scolaire acadien des écoles francophones. Nous essayons donc de rendre ces étudiants fiers de leur héritage, d'enseigner l'histoire des Acadiens dans les écoles et de produire des textes en français qui racontent cette histoire. Il y a beaucoup d'intérêt pour l'histoire des Acadiens, leur culture, etc. Par l'entremise des conseils scolaires acadiens, nous essayons de renverser cette tendance à l'assimilation, qui est vraiment triste.

• (1045)

M. Donald Ipperciel: Vous avez tout à fait raison. En Alberta, le taux d'assimilation est de 75 p. 100. Cela veut dire que, si je suis francophone et que j'aie quatre enfants, un seul d'entre eux va demeurer francophone. L'exogamie est probablement l'une des grandes raisons de cette situation.

Cela dit, d'un point de vue relatif, les chiffres diminuent. M. Castonguay, un chercheur du Québec, met souvent l'accent sur les taux relatifs. Cependant, il faut également savoir qu'en chiffres absolus, le nombre de francophones a augmenté en Alberta.

M. Richard Nadeau: C'est à cause de l'immigration.

M. Donald Ipperciel: Il ne s'agit pas d'une augmentation importante. Heureusement, il y a l'immigration qui aide non seulement à maintenir, mais aussi à augmenter le nombre de francophones en chiffres absolus, bien que, d'un point de vue relatif, ce nombre diminue. Le problème de l'assimilation n'est pas une chose dont les Franco-Albertains ont à être conscients; ils vivent cette réalité tous les jours. Leurs frères et sœurs vont devenir anglophones.

M. Richard Nadeau: Je parle des anglophones qui constituent 67 p. 100 de votre clientèle. Sont-ils conscients qu'il se passe un cataclysme, que j'appellerai un ethnocide, dans la mesure où les gens perdent leur culture?

Le président: C'est le temps que vous êtes en train de tuer.

M. Donald Ipperciel: Je vous donne un exemple parmi tant d'autres, celui des manuels utilisés dans nos cours d'histoire au Campus Saint-Jean. Le manuel d'histoire du Canada s'inspire de la perspective de l'Ouest et de la francophonie de l'Ouest. Ce n'est pas un texte écrit au Québec, avec la perspective du Québec. Dans ce sens, c'est tout à fait adapté à cette population.

Le président: Monsieur Amedegnato, vous avez la parole.

Me Ozouf Amedegnato (professeur adjoint, Département de français, italien et espagnol, Université de Calgary):

J'espère pouvoir vous rassurer, mais je pense qu'il ne faut pas nécessairement s'affoler si on ne trouve pas cette prise de conscience, de façon formelle, dans des instructions, des manuels ou des textes. Elle existe à l'intérieur des cours. Peu importe les descriptifs des cours proposés aux étudiants, ce qui se fait et se dit dans les cours n'est pas nécessairement visible. Je crois que beaucoup de mes collègues sont conscients de la situation et en font prendre conscience à leurs étudiants.

Le président: Merci, monsieur Amedegnato.

Nous allons conclure le troisième tour de table avec M. Jacques Gourde.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être parmi vous ce matin. Je n'ai pas souvent l'occasion de siéger au comité. Je découvre que certaines universités dans les provinces anglophones sont très compétentes. Je ne savais pas jusqu'à quel point il pouvait y avoir des programmes aussi performants.

Qu'est-ce qui motive les étudiants à s'inscrire dans vos universités? Ils ont sûrement une base en français puisqu'ils ne doivent pas se présenter chez vous en étant complètement unilingues anglophones. Ils ont sûrement eu auparavant des cours d'immersion ou ont étudié dans des programmes de concentration francophone aux niveaux primaire, secondaire ou préuniversitaire.

Quand ils arrivent à l'université, qu'est-ce qui les attire? Viennent-ils pour leur carrière professionnelle, pour la culture, ou est-ce un mélange des deux? Est-ce pour faire carrière dans la fonction publique ou dans le domaine international? Ces étudiants parlent-ils deux, trois ou quatre langues?

Mme Janice Best: Nous accueillons deux types d'étudiants. Nous recevons d'abord ceux qui ont étudié le français au secondaire et qui aimeraient continuer à l'étudier. Ils ont plusieurs carrières en tête, entre autres l'enseignement ou une carrière en politique, en tourisme ou en relations internationales.

Nous avons également des débutants, généralement des étudiants internationaux qui n'ont jamais étudié le français et qui aimeraient l'étudier parce que c'est l'une des langues officielles du Canada. Ça les intéresse beaucoup. Nous avons donc ces deux types d'étudiants qui sont très contents d'apprendre le français.

Je ne sais pas si j'ai vraiment répondu à votre question.

[Traduction]

M. Robert Perrins (doyen, Faculté des lettres, Université Acadia): Mentionnons aussi que les étudiants choisissent le français parce qu'ils doivent apprendre une langue seconde pendant au moins un an pour obtenir un baccalauréat ès lettres de notre université. Le français est de loin leur premier choix, car ils ont déjà acquis certaines connaissances de la langue à l'école secondaire ou, comme l'a fait remarquer Janice, ils trouvent normal d'apprendre le français puisque c'est l'une de nos deux langues officielles.

• (1050)

Le président: D'accord.

Il s'agit donc d'une exigence à l'Université Acadia?

M. Robert Perrins: Les étudiants doivent apprendre une langue seconde au moins pendant une année complète.

Le président: Cela représente combien de cours? Un seul?

M. Robert Perrins: Deux cours, c'est-à-dire un par trimestre.

Le président: Cela totalise six crédits?

M. Robert Perrins: On demande six heures-crédits.

Le président: Ah, c'est bien. C'est très bien. Nous devrions en faire une recommandation du comité.

M. Robert Perrins: Nous avons eu un débat très animé sur cette question il y a une dizaine d'années. Une motion avait été présentée à la Faculté des lettres en vue d'éliminer cette exigence. La motion a été rejetée par une écrasante majorité. Ce n'est pas le département des langues qui a voté en faveur de la motion, mais les autres départements.

Cependant, comme vous pouvez le voir, j'ai porté un écouteur pendant presque toute la journée. Je suis probablement le moins apte à parler français, mais c'est parce que j'ai étudié le chinois et le japonais lorsque j'étais à l'université. J'ai également étudié l'histoire asiatique. Je crois donc que cela excuse un peu mes lacunes en français.

Ce sont des gens comme moi, des gens de sciences politiques et d'autres disciplines, comme les lettres classiques, qui ont voté pour le maintien de cette exigence. En fait, il ne s'agit pas seulement d'apprendre la langue, mais aussi d'exercer ses facultés intellectuelles. Cela vous oblige à vous concentrer et à apprendre différemment. Je crois que les cours de langue seconde sont probablement les plus rigoureux que peut offrir une université. De plus, ce type de cours nous ouvre à une nouvelle culture, à une façon différente de penser. Nous sommes plusieurs à avoir mentionné l'ouverture sur le monde ou le simple fait d'en apprendre plus sur les autres. Je crois qu'il s'agit là d'un autre grand avantage de l'apprentissage d'une langue.

Le président: Merci, monsieur Gourde, de m'avoir permis d'intervenir.

[Français]

Continuez. Il reste encore une minute.

M. Donald Ipperciel: Pour répondre à votre question, il y a différents groupes. Il y a un groupe qui provient de l'immersion. Au sein de ce groupe, il y a deux façons de penser.

Il y en a pour qui c'est carrément une question de valeurs ou d'idéologie. Le groupe Canadian Parents for French adopte parfois carrément une idéologie « trudeauiste ». Ces parents veulent un Canada bilingue et veulent que leurs enfants le soient. Ces enfants, ayant grandi dans ce milieu, se retrouvent par la suite à notre université.

Il y en a aussi beaucoup pour qui c'est une question de choix de carrière. Il faut savoir que 100 p. 100 de nos étudiants se placent après avoir reçu leurs diplômes. Pour ce qui est des étudiants en éducation, qui parlent français, on se les arrache. C'est un emploi garanti.

M. Jacques Gourde: Comme vous l'avez dit, on en est peut-être rendus à la deuxième génération ou au début de la troisième génération, quant à la promotion du bilinguisme au Canada. En ce

qui a trait à la troisième génération de ceux qui en font la promotion, le langage est-il meilleur, dans les familles, en anglais comme en français, en regard du langage de la première ou de la deuxième génération?

M. Donald Ipperciel: Il y a un phénomène particulier à l'immersion. Souvent, ces gens parlent de ce qu'on appelle l'« immersionese », un français distinct, qu'ils comprennent entre eux. Quand ils arrivent au Campus Saint-Jean, c'est le choc. Ils doivent réapprendre la langue. Est-ce mieux? Pour les raisons que l'on a évoquées plus tôt, probablement pas. À l'université, on essaie de pallier cela.

Vous avez posé la question de savoir si on parle d'autres langues. De plus en plus, oui. À présent, au Campus Saint-Jean, on offre des cours d'espagnol, qui sont très populaires. La langue la plus difficile à apprendre, c'est la langue seconde. En apprendre une troisième par la suite, ça va de soi. Les étudiants sont prêts à le faire. Ils sont ouverts au monde et veulent le faire.

Le président: M. Maher?

M. Dan Maher: On a énormément d'étudiants qui choisissent une double concentration. Il y a une exigence de langue seconde à la Faculté des sciences humaines. Les étudiants en relations internationales, en commerce international, doivent étudier une langue seconde durant au moins deux ans. On a beaucoup d'étudiants qui se disent que, puisqu'ils sont au Canada, ils devraient apprendre le français. Ils ont choisi une carrière dans laquelle le français est un atout important pour eux.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gourde.

Sur ce témoignage, nous concluons nos travaux de ce matin. Nous avons eu des présentations *cool* de la Colombie-Britannique et « flippantes » de Calgary.

Des voix: Ah, ah!

Le président: Merci beaucoup. Votre travail est important. À vrai dire, vous êtes à l'avant-poste de la dualité linguistique.

Et je remercie aussi les membres de leur collaboration. On se revoit la semaine prochaine. Bon retour!

Merci.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.